



Déclaration des organisations de la Fonction publique territoriale

Le 20 avril 2023

Depuis le 19 janvier, au travers de 12 journées nationales de grève et de manifestation et de très nombreuses actions locales, les agents des collectivités territoriales et des établissements publics et des entreprises de nos champs de syndicalisation ont été largement mobilisés contre la réforme des retraites voulue par Emmanuel Macron.

Fer de lance de la mobilisation des agents territoriaux, des grèves des agents de la filière de la collecte et du traitement des déchets sont en cours et ont été menées dans plusieurs syndicats intercommunaux, agglomérations et métropoles dans l'unité intersyndicale.

De nombreux syndicats ont décidé ne pas participer aux réunions d'instance avec le gouvernement et de mener à la place des actions de sensibilisation et d'informations en direction de leurs collègues.

Sur le plan national, nous appelons à boycotter les réunions en présence de ministres et représentants du gouvernement.

Nos fédérations s'inscrivent totalement dans la proposition de l'intersyndicale : *« l'intersyndicale soutient les grèves engagées et les initiatives intersyndicales de proximité qui seront décidées localement. L'intersyndicale appelle l'ensemble des travailleuses et travailleurs, des jeunes et retraités à faire du 1^{er} mai une journée de mobilisation exceptionnelle et populaire contre la réforme des retraites et pour la justice sociale ».*

Sur cette base, nous invitons l'ensemble de nos syndicats à prendre toutes les initiatives pour créer les conditions d'une mobilisation massive le 1^{er} mai sur le socle des revendications qui nous sont communes, en multipliant les heures d'informations syndicales, les assemblées générales, les communiqués unitaires, et initiatives communes.